

ADOLESCENTS DU BURKINA-FASO

Pierre LESSELINGUE

Psychosociologue ORSTOM, 213, rue La Fayette, 75010 Paris

RÉSUMÉ

Chez les jeunes Mossi du Burkina, le départ en migration présente un aspect initiatique et ostentatoire marqué. L'insertion en ville est facilitée par l'accueil de ceux qui y sont déjà installés. Cependant l'apprentissage ne constitue le plus souvent qu'une solution passagère avant le retour au village et l'accomplissement d'un destin d'agriculteur.

MOTS-CLÉS : Jeunesse — Migration — Apprentissage.

ABSTRACT

ADOLESCENTS IN BURKINA-FASO

Migration displays some pronounced initiatory and ostentatious characteristics with the young Mossi people of Burkina. Those who are already settled down welcome the new arrivals, making their urban integration easier. However, apprenticeship is most often only a temporary solution before returning to the village and working in agriculture.

KEY WORDS : Youth — Migration — Apprenticeship.

I. Généralités

Au Burkina-Faso (ex-Haute-Volta) et principalement à l'intérieur de l'ethnie mossi, les jeunes en milieu rural restent soumis très longtemps à l'autorité gérontocratique. En pays mossi, l'âge moyen au mariage, donc l'accession à l'autonomie des jeunes gens, se situe vers 26/28 ans. En deçà de cette classe d'âge, le père, à qui il revient de « fournir » une épouse à ses fils, préfère les retenir au sein de la famille étendue. Cela permet aux « vieux » (1) du village de conserver un contrôle social total sur les générations montantes, et par le même biais, de disposer d'une main-d'œuvre agricole nombreuse et gratuite.

Les jeunes, à partir de cet état de fait, ne disposent que de peu de moyens d'échapper à cette emprise

d'une génération sur l'autre, à cette tutelle par trop contraignante génératrice de frustrations vécues au niveau des différentes instances de la personnalité :

— au niveau du plus profond = frustration sexuelle (recul du mariage, usage d'expédients tolérés (?) mais non conformes à la règle);

— au niveau du vécu = absence d'autonomie (tant financière que de décision);

— au niveau de la représentation = absence de reconnaissance en tant qu'individu (le jeune mossi non marié reste, même dans le langage courant, un « enfant », un « biga »).

Ces frustrations induisent au niveau de l'individu deux possibilités réactionnelles. La première consis-

(1) Ce terme n'est pas péjoratif. Il marque au contraire une profonde estime. Le Général Sangoulé Lamizana, ancien Président de la République de Haute-Volta n'était-il pas couramment appelé « le vieux » (sous-entendu « sage ») par l'ensemble de la population ?

tant à se mettre hors des règles régissant le groupe (anomie), est en fait très rare et se manifeste surtout par des fonctions psycho-pathologiques. La seconde est un comportement de fuite, mais de fuite acceptable socialement. Deux possibilités sont là offertes au jeune :

— soit de faire des études (école, collège), l'alibi étant le changement de statut social qui rejaillira sous forme de prestige économique ou politique (au sens large du mot) sur le village;

— soit de migrer vers la ville ou un pays étranger, l'alibi étant la promesse de réinjection financière au retour dans le village.

Que ces possibilités soient offertes n'est d'ailleurs pas le mot exact... car le jeune va se heurter (sauf dans le cas d'une crise économique grave) à l'opposition de la classe dominante qui détient le pouvoir effectif dans le village. Il faudra que l'alibi soit solide... alibi dont personne n'est dupe au fond! Les « vieux » d'aujourd'hui sont les migrants d'hier. Mais l'injection massive dans les campagnes du poste radio transistorisé (le « griot à piles ») et de la bicyclette (le « cheval de fer ») apporte dans l'imaginaire des jeunes une vision du monde, d'un ailleurs idyllique, encore renforcée par les vantardises des migrants de la classe d'âge immédiatement supérieure revenus de leur premier déplacement. Cette représentation mirage entraîne l'adolescent qui veut échapper à la gérontocratie et à un rôle qui lui est dévolu de toute éternité, à s'exiler. Il faut partir pour devenir riche (1). Cette cassure autorise le retour (il *ne faut pas* couper les liens) afin d'éblouir ceux que l'on connaît par les succès et les signes extérieurs de réussite, de montrer que « l'enfant » est devenu « adulte » en posant un acte de volonté indépendant de ceux qui détiennent le pouvoir.

Par la suite, une fois cet acte posé, il devient quasiment exclu de s'abaisser dans la hiérarchie sociale, c'est-à-dire de reprendre (avant un certain laps de temps) le statut de membre de la grande famille agricole.

Pour partir, nous l'avons dit, il existe deux chemins : le premier est de passer par les diverses écoles afin de faire des études dans le but de tenter l'accès aux carrières du fonctionariat administratif, le second est de migrer pour devenir commerçant ou artisan.

Ce sont là les deux images qu'offre le monde moderne capitaliste pour échapper à l'agriculture telle qu'elle est vécue dans le village.

Dans les deux cas, nous retrouvons les motivations et attitudes suivantes : *insécurité* — *désir de consommation* — *individualisme*.

Mais les statuts sont différents :

| | COMMERÇANT/ ARTISAN | FONCTIONNAIRE |
|--------------------------|--|---|
| ACCÈS..... | Relativement rapide et facile (il suffit de le vouloir ou presque) | Difficile : études longues, examens, concours, recours au népotisme |
| POUVOIR DE DÉCISION..... | Il est son propre maître | Lourdeur de l'appareil administratif : nouvel assujettissement |
| QUALITÉS..... | Individualisme | Intégration dans un nouveau groupe |
| AVENIR..... | Possibilités de réussite, de « faire fortune » | Difficultés d'obtenir des promotions dans la hiérarchie |
| PROBLÈMES..... | Insécurité. | Les Sécures : l'Administration ne sont pas assurés que par le « cocon » (Nouvelle mère protectrice ?) |

Ce qui amène en général à choisir le premier. Il nécessite moins d'efforts au départ; d'autre part, l'image colonialiste de l'instruction seule capable de changer le statut social, c'est-à-dire de pouvoir obtenir un poste de responsabilité dans un système parallèle au système traditionnel, tend à s'estomper.

S'il est facile (?) de décider le départ, encore faut-il savoir où aller. C'est la grande ville bien sûr qui est le but choisi, et puis on est sûr d'y retrouver un « grand frère » déjà installé, qui a « fait fortune » et qui sera heureux (ne l'a-t-il pas dit lui-même lors de ses visites au village où il était fêté?) de recevoir l'« enfant ». Mais qui est-il ce « grand frère »?

C'est un ancien migrant installé dans la ville, il est devenu patron... Cet artisan ou commerçant au départ s'est engagé seul. Il s'est cependant assez vite aperçu (si son « affaire » marche) qu'il a besoin d'aide. De toute façon, même si son affaire est bancal, il prendra quand même des employés pour paraître (se « gonfler » comme disent justement les migrants revenus de Côte d'Ivoire qui dépensent leurs économies au village sous forme de cadeaux, tournées de boissons, etc.) et satisfaire la pression sociale (« Maintenant que tu as une bonne place, tu peux bien prendre avec toi ton petit frère pour soulager la famille »).

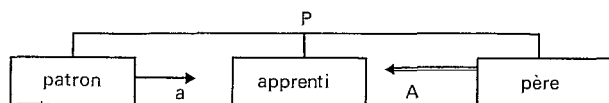
(1) La représentation de cette richesse inaccessible est « le million » de francs CFA (cf. le grand prix de loterie nationale Voltaïque, et les caractéristiques de l'indemnité financière exigée lors des procès divers dans les tribunaux).

En effet, pour les villageois, toute personne du village installée à son compte en ville a une « bonne place » et ce ne sont pas les vantardises diverses du commerçant ou de l'artisan en visite qui pourront modifier cette opinion. Il lui faut donc aider les jeunes du village comme lui l'a été — le cas échéant — dans sa jeunesse.

On lui confie ou on lui envoie donc (1) un ou plusieurs enfants, jeunes ou pré-adolescents pour qu'ils apprennent le métier. Le but étant bien sûr d'essayer de rapatrier au village et à la gérontocratie les bénéfices acquis en ville. Cette réinjection d'argent se faisant bien entendu par le biais de la coutume. Ces fêtes coutumières sont de véritables minipotlatchs avant la lettre (2), des mariages ou des aides aux « vieux ».

Quand les apprentis ne sont pas de la famille, c'est vraiment parce que l'artisan en a l'usage. Mais il s'expose alors à diverses contrariétés dues au profil du jeune engagé.

Dans l'optique du patron, l'apprenti doit avoir toutes les qualités et aucun défaut. Mais, au cas où il en aurait, le patron doit pouvoir avoir barre sur lui, d'où la nécessité d'une autre forme d'autorité que la sienne, susceptible d'être mise en action. C'est le père (loi-autorité, dispensateur de corrections physiques) de l'apprenti. Par père, nous entendons tout adulte responsable de l'enfant et faisant partie de la famille élargie de celui-ci. Au village si l'enfant n'a qu'une mère, — vécue en tant que génitrice — il a une multitude de pères. Le schéma d'intervention sera représenté par le modèle de communication suivant :



- le patron a de l'autorité (a) sur l'apprenti;
- sur mauvais comportement de celui-ci, il va déposer une plainte (p) à l'adulte responsable de l'enfant;
- l'adulte responsable de l'enfant manifeste une autorité renforcée (A) sur l'enfant qui se trouve ainsi pris en tenaille.

C'est ce système qui explique que les artisans et commerçants n'engagent comme apprentis que les enfants de parents et connaissances.

Les qualités exigées de l'apprenti sont : — le courage (aptitude à un travail long et soutenu); — l'honnêteté; — la serviabilité; — l'amabilité; — l'absence de récriminations et l'obéissance; — éventuellement, l'intelligence et l'habileté si le patron désire se faire remplacer dans sa tâche ou former véritablement son employé. Cette formation est la plus longue possible, l'artisan ne désirant pas se séparer trop rapidement d'une main-d'œuvre rentable car peu coûteuse. Le modèle en est calqué sur le modèle villageois qui n'accorde une épouse au jeune homme que très tard afin de ne pas se priver d'une main-d'œuvre agricole pratique et bon marché.

Devant ces exigences du patron, les enfants réagissent suivant leur personnalité. Ils savent qu'il sera difficile de les renvoyer, car ils appartiennent à la famille... C'est ainsi que beaucoup d'artisans se plaignent d'eux, les défauts incriminés étant le contraire des qualités exigées (paresse, nonchalance, revendications, malhonnêteté, contacts désagréables avec la clientèle, etc.). En fait, les enfants savent très bien qu'ils sont exploités. Ils rencontrent en ville, au cinéma, d'autres enfants qui ne sont pas employés, mais pratiquent d'eux-mêmes certains petits métiers (cf. *infra*) et volent de leurs propres ailes. Il est d'ailleurs remarquable que lorsque l'un d'eux vole son patron, c'est à peu près du montant des sommes dont il s'estime avoir été spolié pour son travail, et non de la totalité de la caisse.

II. Illustrations

UN MAÇON

Qualités de l'apprenti

« J'avais (...) embauché deux enfants qui travaillaient avec moi. Pour un tel travail, il faut que l'enfant soit fort physiquement et n'ait pas peur du travail. Un enfant paresseux ne peut servir de manœuvre, parce que parfois nous commençons tôt le matin pour arrêter vers 15/16 heures. Chaque enfant est payé à la journée, soit 200 F par enfant et par jour. »

(1) Qui dira le calvaire vécu par ces enfants ou adolescents arrivant dans la capitale pour la première fois, avec pour tout bagage le nom de leur « grand frère » qu'il lui faudra trouver au milieu de 400 000 habitants, en cherchant à se nourrir malgré tout ? Proies idéales pour les bandes organisées de jeunes délinquants. Ce n'est pas pour rien qu'à Ouagadougou « biga » est synonyme de jeune délinquant parmi les nantis.

(2) Échange agonistique de biens, cadeaux dont la surenchère systématique aboutit à la mort économique (donc sociale) d'un des duellistes.

PEINTRE EN BÂTIMENT

Avances sur salaires

« Je n'ai pas de problèmes avec mon personnel.
 » Ce sont tous des frères ; sauf que souvent il y a
 » l'éternelle demande des avances sur salaire (n'importe
 » combien et n'importe quand). Ils sont jeunes et
 » gaspillent l'argent. »

UN TAILLEUR

Défauts des apprentis

« Pour la bonne marche de mon travail, j'ai deux
 » apprentis qui m'ont été confiés par leurs grands
 » frères. Moi je ne perçois pas de taxe de patronat
 » comme en Côte d'Ivoire. Au contraire, je donne à
 » chacun 50 F par jour pour son repas de midi. Pour
 » le moment je n'ai pas de problèmes avec eux... Tous
 » m'obéissent bien et font ce que je veux (peut-être
 » parce qu'ils m'ont été confiés...). Par contre, je sais
 » qu'il y en a certains qui ne manquent pas de problèmes
 » avec leurs apprentis : petits vols, paresse caractérisée
 » et ne voulant pas travailler, refus d'exécuter les ordres,
 » mauvais caractère, etc. Ce qui est sûr, c'est que de tels
 » apprentis finissent toujours mal, ils sont obligés
 » de partir, sans avoir acquis toutes les connaissances
 » en la matière. Ce qu'il faut pour un tel travail, c'est
 » des enfants sérieux qui veulent vraiment apprendre
 » pour savoir quelque chose. Il faut qu'ils soient au
 » préalable conseillés par les parents et qu'ils ne croient
 » pas qu'en un mois tout est arrivé et qu'ils peuvent
 » en faire tout à leur tête. Il faut l'adresse et aussi être
 » très bon observateur puisque l'intéressé n'acquiert ses
 » connaissances qu'en observant le patron. »

UN MÉCANICIEN

Malhonnêteté ou malhabileté des apprentis

« C'est ce qui fait que nous avons toujours des
 » problèmes avec les petits enfants qui travaillent pour
 » nous. Il y a des enfants qui sont des voleurs et vous
 » « piquent » les clés, les pièces de vélomoteurs pour

» les revendre à d'autres personnes et dans ce cas vous
 » êtes obligés de rembourser les clients... Il y en a
 » certains qui font mal leur travail et vous font faire
 » des reproches par les clients... Pour cela tant que
 » l'on ne connaît pas les parents d'un enfant et tant
 » que l'on est pas sûr qu'il possède un bon caractère,
 » on ne le prend pas... Il faut un enfant qui travaille
 » et ne soit pas lètu... »

UN COMMERÇANT AU MARCHÉ

Vol de caisse

« Tout marchait bien et je recrutai un enfant pour
 » m'aider. Je le payais 1 500 F par mois. C'était
 » un enfant que j'avais rencontré et qui cherchait du
 » travail. Je le nourrissais et le logeais parce qu'il
 » n'avait pas de parents ici. Sa formation ne fut pas
 » dure et tout allait bien. Au bout de trois mois il me
 » remplaçait valablement, ce qui faisait que j'avais
 » totalement confiance en lui... Mais je me trompais.
 » Un jour, alors que j'étais absent, il alla étaler les
 » marchandises comme d'habitude. Le soir, je l'attendis
 » en vain, le lendemain aussi. Il ne se présenta pas.
 » Je constatai par la suite qu'il avait vidé le coffre
 » et était parti avec 50 000 F. Je n'avais pas de trace
 » parce qu'il n'avait pas de parents... »

En fin de compte, si beaucoup d'enfants quittent
 le village pour aller travailler en ville, peu réussissent
 et pourront s'installer à leur tour comme artisans
 ou employés, car la demande n'est pas extensible
 à l'infini. La fonction d'apprenti n'est qu'un lieu
 de passage et, dans la majorité des cas, l'adolescent
 (marqué par son éducation originelle) reviendra
 au village (ou dans un autre village où des groupes
 entiers de parents ont migré en dehors du pays
 mossi) pour accomplir son destin d'agriculteur à part
 entière.

Ceux qui restent en ville, s'ils n'ont pas « réussi »
 et s'ils sont trop marqués par cette volonté d'indé-
 pendance qui n'est pas considérée comme une qualité
 dans ce milieu, risquent fort de sombrer dans la
 délinquance juvénile si nombreuse dans les villes
 africaines.